



EDITO

- Voici le deuxième numéro qui vous informe sur l'implication de SUD PTT dans vos centres courriers, dans les cabines, au traitement, à la distribution mais aussi au réseau pour soutenir les agents et l'encadrement.
- La CDSP Courrier (Commission du Dialogue Social à la Poste) du 1/02 qui a réuni la direction et tous les syndicats organisée à Albi a été l'occasion pour SUD de rappeler la dégradation du climat social et des conditions de travail de ces derniers mois : actes discriminatoires, comportements ou organisations du travail qui ont des effets d'une gravité sans précédent sur des hommes et femmes. SUD a adressé un ultimatum au nouveau Directeur Occitanie (DSCC Albi, Toulouse, Montpellier), Christian MOREL, ancien DOTC MPN entre 2008 et 2013, en lui demandant un signal rapide et fort et des mesures immédiates sur le dialogue social et les conditions de travail des agents. A défaut SUD utilisera les moyens légaux pour faire respecter vos droits.

On dirait le SUD

NUMÉRO 1 0 9 8 7 6 5 4 3 2 1

COUFFOULEUX: UN AGENT MALADE MIS A L'ECART, SUD INTERVIENT !



En inaptitude au poste de distribution depuis juillet 2017, un agent de Couffouleux est resté pendant plusieurs mois sans activité, seul en salle de pause dans un coin, complètement laissé à l'abandon par l'encadrement et la hiérarchie. Dans un premier temps, son directeur lui dit qu'il lui cherche un poste de reclassement mais les semaines passent et rien ne se passe... Pendant l'été, reprise à mi-temps thérapeutique, mais la direction laisse cet agent seul comme un chien, "à regarder la pendule tourner" plutôt que de lui accorder une formation. Malgré tout, sur les conseils du médecin de prévention, du conseiller en mobilité, de l'assistante sociale et du médecin conseil de la cpam, il fait un bilan de compétence afin d'anticiper sa reprise, et son avenir professionnel.

Cet agent passe ses vacances à rechercher des postes de travail sur lesquels postuler, mais quand il en

trouve un, la réponse est toujours la même: **NON car le poste n'est pas adapté à son grade ACC12.**

Voilà comment La Poste traite aujourd'hui ses agents qu'elle a mis elle-même en difficulté (inaptitude très souvent liée au travail sur CHM, à des tournées surchargées, à des moyens de locomotion pas forcément aux normes et en bon état etc...). En plus de cette situation inconfortable, il y a l'interdiction par l'encadrement de descendre en salle de distribution... pour ne pas déranger les facteurs pendant le tri !!! Ou discuter avec eux pour ne pas qu'ils se retardent en tournée !!! Bonjour l'ambiance !

Un membre de la Direction lui interdit même de descendre dans la salle partager la galette apportée par un facteur: voilà comment on manage à la Poste ! Et ils veulent qu'on les respecte ???

SUD INTERVIENT

Devant cette situation grave et inédite, SUD PTT décide d'intervenir en faisant dans un premier temps une alerte au directeur Territorial, puis prends un engagement via son membre CHSCT. La Direccte (inspection du travail) est mise dans la boucle et étrangement, tout à coup suite à notre action le Directeur d'établissement lui trouve des activités à faire (lettre de mission) à partir du lundi 9 janvier pour une durée de six mois en attendant la réorganisation de Couffouleux à venir.



CHSCT: les membres SUD vous informent

CASTRES: SUD obtient que la Poste respecte les textes sur les heures sup: le membre SUD CHSCT Marc LAFFITTE a obtenu sur l'ensemble de la Plaque que le choix soit laissé à l'agent entre la rémunération des heures sup ou la récupération sous forme de repos. **Conclusion:** le DE et son équipe ne pourront plus imposer le paiement d'office des heures sup sans l'accord des agents: belle victoire !

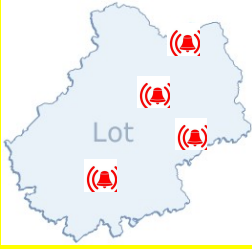
CHSCT de SALVIAC: le représentant syndical SUD du Lot Didier FOUCAULT a siégé en CHSCT en tant qu'expert concernant l'agression d'un collègue dans le centre courrier de Salviac (46). L'agresseur avait frappé le collègue plusieurs fois avant d'embrasser de force une contrat pro et essayer de faire de même à une collègue factrice. Didier a réussi à imposer à la Poste d'aller porter plainte et a obtenu

que le CHSCT puisse enquêter et proposer des plans d'actions de prévention, rappelant que la poste n'avait pas respecté son obligation de santé sécurité au travail.

Nous serons toujours là pour rappeler que La Poste doit protéger l'intégrité physique et morale de ses agents. Et le CHSCT est un levier important avec de vrais pouvoirs d'enquête et d'expertises pour y parvenir. Le combat a payé !

Le bilan en chiffres

Le syndicat SUD agit pour votre santé au travail : 15 ALERTES de niveau local en 2017 faites auprès de la direction et 11 alertes en 2018 pour le seul mois de janvier pour interpellier sur les risques et dangers liés aux réorganisations, non respect des accord, vacances d'emplois, MRP et risques psycho-sociaux...



LOT (46) 4 alertes de niveau local déposées par SUD

Plusieurs dysfonctionnements perdurent sur la zone qui nous contraint de réagir:

>8 Vacances d'Emploi sur le seul site de Bretenoux

>12 Vacances d'Emploi sur les autres sites (Figeac, Martel, Lacapelle-Marival Gramat)

>le Directeur d'Etablissement de Figeac toujours pas remplacé, depuis plusieurs mois les n-1 absorbent la charge de travail en résultant

>6 Vacances d'Emploi sur Cahors PPDC qui vient pourtant d'être réorganisé.

SUD se bat pour vos conditions de travail.

Côté courrier...

Des tournées en mixte pour développer les nouveaux services, attention !



Dans plusieurs projets en cours, la direction du Courrier veut imposer les tournées en mixte comme la règle avec un objectif de 100% de tournées en mixte au niveau national à l'horizon 2020. Elle crie sur tous les toits qu'elle veut développer les nouveaux services sans pour autant quantifier ce temps dans les organisations.

La Poste on le sait, cherche à faire des économies à tous les niveaux et veut délocaliser par exemple les facteurs de Marssac à Albi ppdc, imposer des tournées en mixte, mettre en place la livraison sacoches (l'agent se voit livrer directement sa charge de travail dans un dépôt ou chez un

commerçant... et ce partout sur tout le territoire. Le syndicat SUD PTT tient donc à tirer le signal d'alarme, sous prétexte de chercher partout à rentabiliser ses services, La Poste dégrade les conditions de travail, et oublie bien souvent le volet humain.

Globalement cette pause méridienne que La Direction du courrier veut mettre en place aux forceps pour suivre les

directives nationales est très mal perçue par le personnel. A chacun donc de prendre ses responsabilités. SUD PTT sera toujours là pour défendre l'intérêt des agents.

LA POSTE DÉVELOPPE SES SERVICES AUPRÈS DES SÉNIORS



Côté réseau...

Un préavis de grève a été déposé par notre syndicat pour les bureaux de Beaumont de Lomagne, Montech, Nègrepelisse, Labastide St-Pierre dans le dpt 82 pour la journée du 23 janvier 2018.

Les revendications portaient sur le comblement de positions de travail, le maintien des heures d'ouverture actuelles et l'obtention de moyens de remplacements supplémentaires. Suivie par près de 20% des effectifs, l'intersyndicale s'est rassemblée devant l'hôtel Villenouvelle de Montauban le 23 janvier où se tenait une

présentation de Plan d'action commerciale et de service (PACS). La direction du réseau par voie de presse (la dépêche du midi du 24/01/2018) se défendait de vouloir supprimer des emplois...

Pourtant rencontrée lors d'une plénière le vendredi 19 janvier, la directrice nous a avoué vouloir tenir l'objectif de 6% de reprise d'emplois sur toutes les fonctions du réseau !!! C'est qui les menteurs ???

Jours de Repos Supplémentaires (JRS) pour agents de plus de 55 ans

Prévues dans l'accord « **Un avenir pour chaque postier** » pour la période du 5/02/2015 au 04/02/2020, les agents occupant des fonctions exposées à la pénibilité (sauf agents cabine) ont droit à des jours de repos supplémentaires qui ne peuvent se cumuler d'une année sur l'autre, ni se monétiser, ni s'épargner sur le CET. Pensez à les planifier rapidement auprès de votre DRH.

Le nombre de jours supplémentaires octroyés aux postiers éligibles est fonction de l'âge constaté au 1er janvier de l'année considérée:

de 55 à 57 ans :	3 jours
de 58 à 60 ans :	4 jours
à partir de 61 ans :	5 jours



Les factrices et facteurs de Réquista (12) en grève

Projet de réorganisation en cours avec comme point non négociable pour la poste la mise en place de la pause méridienne pour tout le monde et suppression d'une tournée sur les 9. Depuis le lundi 29/01/2018 préavis de grève... 100% de grévistes. La Poste comme à son habitude, a dépêché un huissier sur place pour faire pression sur les grévistes, et fait appel

aux cadres sup de la DSCC pour trier le courrier en souffrance, et casser la grève !

La seule réponse de la direction a été de faire convoquer les syndicats et les facteurs en grève chez les gendarmes le 31/01 pour essayer de les intimider et de leur mettre la pression. Ça ne marche pas ! La preuve les élus locaux

(députés) et l'inspection du travail montent au créneau et soutiennent les facteurs. La pression est désormais sur la Poste. Dernière nouvelle, en signe de protestation et de solidarité avec les collègues de Réquista, à la demande de nombreux agents, SUD a déposé un préavis départemental illimité à compter de mardi 6 février dans tous les centres courriers de l'Aveyron.